

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
DE LA SARTHE**

13, rue de Torcé
72000 LE MANS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Dominique PLOUX

Expert-comptable
Commissaire aux comptes**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES
INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DE LA
SARTHE****Rapport du Commissaire aux comptes sur
les comptes annuels****Exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association Départementale des Infirmités Motrices Cérébrales de la Sarthe, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

L'annexe aux états financiers présentée par l'association ne permet pas de recenser tous les engagements hors bilan notamment des cautions données par des organismes publics. L'annexe comptable ne mentionne les subventions portées en fonds dédiés afin de suivre leur utilisation effective lors des exercices suivants.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du

résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Par ailleurs, sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe :

- La note 3 des « Autres éléments significatifs » de l'annexe intitulée « transfert des excédents entre établissements » précise que, conformément au contrat d'objectifs et de moyens signé avec la DDASS couvrant les périodes de 2012 à 2016, des transferts d'excédents ont été effectués entre certains établissements de l'association via les comptes de liaison.
- La note 5 des « Autres éléments significatifs » de l'annexe précise que les travaux réalisés sur le site de Sillé le Guillaume ont été comptabilisés en charges sur les exercices 2010, 2011 et 2012 pour un montant total de 400 229 €. Ils ont fait l'objet d'une reprise de provision pour travaux pour un montant équivalent. Si ces travaux avaient été intégralement immobilisés, l'amortissement correspondant aurait représenté un montant de 21 450 € ainsi que la reprise de provision. L'impact sur le résultat figurant dans les comptes annuels est neutre.
- La note 6 des « Autres éléments significatifs » de l'annexe indique qu'en 2010 et 2011, il a été versé à Sarthe Habitat un montant de loyer d'avance d'un montant total de 900 000 € à valoir sur la durée du bail restant à courir, soit 24 ans (bail emphytéotique se terminant le 1^{er} juillet 2036). Ce loyer a été financé par une subvention de l'ARS. Si ce loyer avait été étalé sur la durée du bail, la quote part annuelle de loyer et la reprise annuelle de subvention serait de 37 500 €. L'impact sur le résultat figurant dans les comptes annuels est neutre.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance qu'aucune observation particulière n'est à formuler, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie du rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Le Mans, le 6 juin 2013
BDO Le Mans
Représentée par Dominique Ploux
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	19 250	15 943	3 307	2 791
Immobilisations corporelles	23 136 104	8 007 454	15 128 650	15 576 040
Immobilisations financières	13 294		13 294	11 383
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 168 649	8 023 397	15 145 252	15 590 214
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 617		1 617	2 010
Créances				
Usagers et comptes rattachés	145 949		145 949	176 277
Autres	71 972		71 972	175 492
Valeurs mobilières de placement	2 335 318		2 335 318	3 052 699
Disponibilités (autres que caisse)	2 037 985		2 037 985	1 855 070
Caisse	4 528		4 528	3 451
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 597 370		4 597 370	5 264 999
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	13 748		13 748	14 611
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	13 748		13 748	14 611
TOTAL GENERAL	27 779 767	8 023 397	19 756 370	20 869 824

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairements compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2012	au 31/12/2011
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 635 419	2 617 993
Ecart de réévaluation		
Réserves	410 139	405 117
Résultat de l'exercice	-700 487	648 956
Report à nouveau	73 255	
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	2 418 325	3 672 065
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	3 746 362	3 999 260
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	6 164 687	7 671 326
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 346 872	945 183
FONDS DEDIES	848 486	272 784
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	360 415	278 700
Autres	1 472 928	1 710 694
TOTAL DETTES	11 396 326	11 978 918
Produits constatés d'avance		697
TOTAL GENERAL	19 756 370	20 869 824

ENGAGEMENTS DONNES

(1) Dont à plus d'un an	9 109 963
Dont à moins d'un an	2 286 363
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	12 722 038	99,92	12 146 505	99,91	575 533	4,74
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	9 676	0,08	10 675	0,09	-999	-9,36
Reprises et Transferts de charge	435 736	3,42	977 263	8,04	-541 527	-55,41
Cotisations						
Autres produits	5 210	0,04	5 850	0,05	-640	-10,94
Produits d'exploitation	13 172 660	103,46	13 140 293	108,09	32 367	0,25
Achats de marchandises	10 799	0,08	8 206	0,07	2 592	31,59
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	2 597 364	20,40	2 629 707	21,63	-32 343	-1,23
Impôts et taxes	780 606	6,13	721 053	5,93	59 552	8,26
Salaires et Traitements	6 060 963	47,61	5 719 612	47,05	341 352	5,97
Charges sociales	2 611 446	20,51	2 528 373	20,80	83 073	3,29
Amortissements et provisions	1 901 685	14,94	1 066 053	8,77	835 632	78,39
Autres charges	6 168	0,05	5 491	0,05	677	12,33
Charges d'exploitation	13 969 031	109,72	12 678 496	104,29	1 290 534	10,18
RESULTAT D'EXPLOITATION	-796 371	-6,26	461 797	3,80	-1 258 167	-272,45
Opérations faites en commun						
Produits financiers	102 103	0,80	81 540	0,67	20 562	25,22
Charges financières	365 433	2,87	355 222	2,92	10 210	2,87
Résultat financier	-263 330	-2,07	-273 682	-2,25	10 352	-3,78
RESULTAT COURANT	-1 059 700	-8,32	188 115	1,55	-1 247 815	-663,33
Produits exceptionnels	359 213	2,82	465 145	3,83	-105 932	-22,77
Charges exceptionnelles			4 304	0,04	-4 304	-100,00
Résultat exceptionnel	359 213	2,82	460 841	3,79	-101 628	-22,05
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-700 487	-5,50	648 956	5,34	-1 349 444	-207,94

COMPTES ANNUELS

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ADIMC SARTHE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 19 756 370 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 700 487 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

1) Reconduction du CPOM (2012-2016)

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), signé entre l'ADIMC 72 et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire en date du 21 décembre 2012, est reconduit pour la période 2012 - 2016.

2) MAT adultes Le Jardin d'Alexandre à La Fresnaye sur Chedouet

Ouverture de la MAT adultes "Le Jardin d'Alexandre" à La Fresnaye sur Chedouet le 23 septembre 2011, soit un 1er exercice de 12 mois en 2012.

Autres éléments significatifs

1) Engagements hors bilan

A) Les Collines : caution personne morale de la commune de Sillé-le-Guillaume (20 %) et du département de la Sarthe (80 %) pour des emprunts d'un montant initial de 237 409 € et de 109 204 € auprès de la Caisse d'Epargne.

Mulsanne : caution personne morale de la commune de Mulsanne (20 %) et du département de la Sarthe (80 %) pour un emprunt initial de 1 489 196 €.

B) Les droits acquis par les salariés au titre du DIF au 31/12/2012 sont évalués à :

18 516 heures x 9,40 € = 174 050,40 €.

MAS Les Collines: 5 170 heures

MAS Les Mélisses: 3 689 heures

MAT Le Jardin d'Alexandre: 1 727 heures

SAMSAH: 2 314 heures

Siège: 923 heures

IEM Jean-Yves Guitton: 4 693 heures

Les heures de bénévolat sont estimées à 1 464 heures, soit 13 762 €.

C) Les droits acquis pour les salariés au titre des droits à la retraite font l'objet d'une provision d'un montant de 278 823,33 €, couvrant les paiements et les charges liées jusqu'à l'année 2019.

Cette provision concerne uniquement les salariés nés avant 1957.

La méthode de calcul retenue pour déterminer les engagements de retraite est la méthode prospective des unités de crédit projetées.

Les paramètres utilisés sont les suivants:

- Taux d'actualisation financière annuel des sommes investies: 1%
- Taux d'évolution salariale maximum : 1%
- Taux d'évolution salariale moyen: 1%
- Taux d'évolution salariale minimum: 1%

L'indemnité estimée au 31/12/2012 et non comptabilisée s'élève à 2 516 261,19 €.

Faits caractéristiques

- Droits dus à moins de 5 ans: 164 K€
- Entre 5 et 10 ans: 291 K€
- Entre 10 et 15 ans: 438 K€
- Entre 15 et 20 ans: 474 K€

2) Rémunération des 3 dirigeants la plus élevée

Rémunération brute (cumul) 222 353,89 €

Rémunération avantages en nature 8 763,67 €

3) Transfert des excédents entre établissements

Conformément au contrat d'objectifs et de moyens couvrant la période 2012/2016, signé entre l'ARS des Pays de la Loire et l'ADIMC 72, les transferts d'excédents entre établissements ont été les suivants (via les comptes de liaison) :

- MAS Les Collines -> MAS Les Mélisses :	47 036,13 €
- MAS Les Collines -> SAMSAH Etat :	17 730,62 €
- IEM Guilton -> SAMSAH Etat :	28 571,29 €
- IEM Guilton -> MAT Enfants Jardin d'Alex :	563,60 €
- MAT Adultes Jardin d'Alex -> MAT Enfants Jardin d'Alex :	2 835,63 €

4) Une jeune femme, accompagnée par le SAMSAH, a un handicap consécutif à un accident de la voie publique, causé par un tiers. Elle reverse au service, parce qu'elle perçoit des assurances, une participation mensuelle, calculée en fonction du nombre de journées où le service est intervenu à son domicile. Cette participation, qui s'élève à la somme de 16 504 euros sur l'exercice 2012, a été comptabilisée en produits exceptionnels.

5) Les travaux réalisés sur le site de Sillé le Guillaume ont été comptabilisés en charges sur les exercices 2010, 2011 et 2012 pour un montant total de 440.929 €.

Ils ont fait l'objet d'une reprise de provision pour travaux pour un montant équivalent.

Si ces travaux avaient été intégralement immobilisés, l'amortissement correspondant aurait représenté un montant de 21.450 €, ainsi que la reprise de provision.

L'impact sur le résultat figurant dans les comptes annuels 2012 est neutre.

6) En 2010 et 2011, il a été versé à Sarthe Habitat un montant de loyer d'avance d'un montant total de 900.000 € à valoir sur la durée du bail restant à courir, soit 24 ans (bail emphytéotique se terminant le 1er juillet 2036).

Ce loyer a été financé par subvention de l'ARS.

L'incidence sur le résultat est de:

- quote-part annuelle de loyer = 37.500 €
 - reprise annuelle de subvention = 37.500 €
- soit un impact nul.

Faits caractéristiques

7) Conformément à la décision du Conseil Général en date du 27 septembre 2012, la provision pour retraite d'un montant de 12.164 € (compte 153000) et la provision pour démarche de qualité d'un montant de 15.000 € (compte 158800) ont été réaffectées à :

- 4.118 € en provision pour indemnité de licenciement pour inaptitude (compte 151800) ;

- 23.046 € en réserve de compensation pour le financement de 0,5 AMP (compte 106861).

8) Contrôle URSSAF (période 2010 à 2012)

Notification de redressement à hauteur de 16 k€, suite à des différences d'interprétation concernant le FNAL (8 k€) et la réduction Fillon (8 k€).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 458	2 793		19 250
Immobilisations incorporelles	16 458	2 793		19 250
- Terrains	187 463			187 463
- Constructions sur sol propre	15 844 539	126 201		15 970 740
- Constructions sur sol d'autrui	1 249 594			1 249 594
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	109 997			109 997
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 597 459	151 509	4 496	2 744 472
- Installations générales, agencements aménagement divers	759 677	80 107		839 783
- Matériel de transport	903 045	220 537	96 907	1 026 674
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	858 133	36 372		894 505
- Emballages récupérables et divers	105 120	7 755		112 875
- Immobilisations corporelles en cours	18 945		18 945	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 633 972	622 481	120 348	23 136 104
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 040			1 040
- Prêts et autres immobilisations financières	10 343	3 704	1 793	12 254
Immobilisations financières	11 383	3 704	1 793	13 294
ACTIF IMMOBILISE	22 661 813	628 978	122 141	23 168 649

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 667	2 275		15 943
Immobilisations incorporelles	13 667	2 275		15 943
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	3 032 319	563 123		3 595 441
- Constructions sur sol d'autrui	684 729	33 751		718 480
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	107 495	3 488		110 984
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 659 134	221 163	4 496	1 875 801
- Installations générales, agencements aménagements divers	208 725	74 483		283 208
- Matériel de transport	708 389	72 394	96 907	683 875
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	603 167	68 685		671 853
- Emballages récupérables et divers	53 974	13 836		67 811
Immobilisations corporelles	7 057 932	1 050 923	101 403	8 007 454
ACTIF IMMOBILISE	7 071 599	1 053 198	101 403	8 023 397

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 243 924 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances a moins d'un an	Echéances a plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 254		12 254
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	145 949	145 949	
Autres	71 972	71 972	
Charges constatées d'avance	13 748	13 748	
Total	243 924	231 670	12 254
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Prod a rec fact GRETON	810
Usagers, produits non facturés	4 975
Fournisseurs - RRR à obtenir	
Personnel - produits à recevoir	28 038
Unifaf	31 194
Divers - produits à recevoir	5 733
Intérêts courus s/valeurs mobilière	49 685
Total	120 435

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	1 686 655		66 719	1 619 937
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations	788 772	84 145		872 917
Subventions affectées	142 565			142 565
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	2 617 993	84 145	66 719	2 635 419
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	222 041			222 041
Autres réserves	183 075	5 023		188 098
Report à Nouveau		73 255		73 255
Résultat de l'exercice	648 956		1 349 444	-700 487
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	917		917	
Subventions d'investissement	3 999 260		252 899	3 746 362
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	7 672 242	162 422	1 669 978	6 164 687

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	341 267		62 443		278 823
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	590 116	742 557	335 048		997 625
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	13 800	105 928	49 305		70 423
Total	945 183	848 485	446 796		1 346 872
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		848 485	435 736		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 396 326 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	9 562 983	453 020	1 613 684	7 496 279
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	360 415	360 415		
Dettes fiscales et sociales	1 457 676	1 457 676		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 252	15 252		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	11 396 326	2 286 363	1 613 684	7 496 279
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	424 934			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	106 198
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	34 648
Dettes provis. pr congés à payer	431 691
Personnel - autres charges à payer	2 327
Autres Charges Payer Indemnités J	4 045
Charges sociales s/congés à payer	219 657
Autres Charges Payer Fcp Unifaf	103 433
Aide Construction Payer	26 004
Total	928 003

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 748		
Total	13 748		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			